

## Le programme

# SPORTS ARTS ÉTUDES

Le programme SPORTS-ARTS-ÉTUDES tel que soutenu par l'école Cardinal-Roy est né de la volonté commune et « résolue » de parents d'élèves-artistes et d'élèves-athlètes d'instaurer une formule permettant à leurs jeunes d'allier apprentissage scolaire et apprentissage artistique ou sportif de façon harmonieuse et équilibrée.

Ce programme a été instauré en 1988. Ses années de fonctionnement et son « vécu » attestent de son bien-fondé et de son impact positif chez les jeunes qui y adhèrent : **résultats scolaires exceptionnels, persévérance dans l'implication, sens de la discipline, facilité d'intégration et équilibre émotionnel.**

La formule **double apprentissage** qui constitue l'essence même du programme SPORTS-ARTS-ÉTUDES s'effectue dans un contexte propice à :

- favoriser la réussite dans les matières académiques
- permettre la poursuite d'une formation artistique ou sportive dirigée par des professionnels
- développer l'esprit d'initiative et la confiance en soi
- donner le goût du dépassement

Un programme pour apprendre « la vie »...



Vincent Massé-Gagné  
Photo Laetitia Deconning

## Le centre d'art

# La MAISON JAUNE

Un lieu de création **UNIQUE**. Des activités de formation en **arts visuels**, en **chant**, en **danse** et en **théâtre**. Pour les jeunes et les adultes. Pour les débutants, les intermédiaires et les « chevronnés ».

Sous la direction d'**artistes professionnels**. Et encore, des **productions théâtrales**, des **récitals de chant**, des **comédies musicales** encadrées à tous les niveaux par des **professionnels de la scène**. Et encore, des **camps d'été artistiques** pour les jeunes de 7 à 17 ans. Et encore, pour les élèves de niveau secondaire, l'**Option Théâtre** en partenariat avec la Commission scolaire de la Capitale dans le cadre du programme Sports-Arts-Études.

Physiquement, toutes ces activités d'« intense création » se déroulent dans une vaste bâtisse du Centre-ville plus que centenaire mais toute rénovée et fort pimpante. Y on été aménagés des salles de répétition, des studios pour le chant et la danse, des ateliers d'arts visuels et un petit théâtre « de poche » d'une capacité de 80 places.

La Maison Jaune est reconnue par le service de la Culture de la Ville de Québec et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Elle est récipiendaire du prix Fidéides 2010, catégorie *entreprise culturelle*.

Un lieu unique, réellement...



Photo Michel Hamel

information

# LA MAISON JAUNE

## Option théâtre-études niveau secondaire

## LA MAISON JAUNE

206, rue Christophe-Colomb Est  
Québec (Québec) G1K 3S7  
Téléphone : **418.521.5343**  
Télécopieur : 418.521.4322  
Courriel : [info@lamaisonjaune.com](mailto:info@lamaisonjaune.com)  
Internet : [www.lamaisonjaune.com](http://www.lamaisonjaune.com)



50, rue du Cardinal-Maurice-Roy  
Québec (Québec) G1K 8S9  
Téléphone : **418.686.4040, poste 5701**  
Télécopieur : 418.525.8754  
Courriel : [ecole.card-roy-sae@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.card-roy-sae@cscapitale.qc.ca)  
Internet : [www.cscapitale.qc.ca/cardinal-roy](http://www.cscapitale.qc.ca/cardinal-roy)



Hubert Proulx-Lemire  
Photo Reggie Tucker

## conditions d'admission

Les critères d'admission – volet scolaire – relèvent de l'école Cardinal-Roy. Pour le volet théâtre, une audition d'admission est requise. Elle vise à évaluer le potentiel « dramatique » des « apprentis-interprètes » et, tout autant, leur intérêt et leur détermination à intégrer un programme aux exigences élevées mais ô combien valorisantes.

**Inscription dès la première année du secondaire ou ultérieurement.**

## objectifs

Globalement, le programme de formation théâtrale vise à rendre l'élève apte à utiliser le langage dramatique comme moyen d'expression de soi. Concrètement et au quotidien, cet apprentissage favorise le **respect de soi et des autres**, il accentue la **générosité**, il développe **l'esprit critique**, **l'autocontrôle**, la **concentration** et **l'écoute** en plus de constituer un atout d'importance pour celles et ceux qui aspirent à se diriger ultérieurement vers une formation professionnelle.

## structure pédagogique

Comme c'est le cas pour chacune des disciplines intégrées au programme SPORT-ARTS-ÉTUDES, la formation académique des jeunes inscrits à l'Option Théâtre est offerte par l'école Cardinal-Roy à l'intérieur d'une grille horaire contractée : cours dispensés en avant-midi sur quatre périodes et ce, dans le respect intégral des objectifs et des contenus d'apprentissage – pour chaque matière – tels que définis par le ministère de l'Éducation.

La **formation théâtrale** est, quant à elle, dispensée en **après-midi** à La Maison Jaune; elle comporte un volume de douze heures de cours / semaine répartis sur trente-quatre semaines. Les exercices pédagogiques présentés en clôture de chaque étape de formation impliquent un ajout de huit à dix heures / semaine sur une période d'environ trois semaines, annuellement.

**Le déplacement des élèves, en début d'après-midi, de l'école Cardinal-Roy à La Maison Jaune, est assuré par un service de transport scolaire gratuit.**

« ...en tant que directeur du Conservatoire d'Art dramatique de Québec, je sais toute l'importance de la formation des candidats qui se présentent à nos auditions. Une bonne initiation au théâtre peut s'avérer un révélateur et un catalyseur de talent alors qu'une mauvaise peut brouiller les pistes de façon irrémédiable. Ici, je suis convaincu que le travail est bien fait... »

**Michel Nadeau**, directeur  
Conservatoire  
d'Art dramatique de Québec

# L'Option THÉÂTRE- ÉTUDES

**Rosée Bruneau-Bhérier**  
Photo Reggie Tucker

## programme de formation

La formation théâtrale s'articule autour de cinq volets qui, conjointement, conduisent à la maîtrise de l'art du comédien :

- **INTERPRÉTATION**, théâtre classique et contemporain
- **IMPROVISATION, CRÉATION**
- **VOIX ET DICTION**
- **VOIX CHANTÉE**
- **MOUVEMENT EXPRESSIF**

Dans l'approche didactique privilégiée, ces volets, tous interreliés, sont enseignés à l'intérieur de cours spécifiques à chacun d'eux et toujours en fonction d'une double démarche pédagogique :

- démarche **individuelle** qui permet au professeur de suivre la progression de chaque élève et à l'élève de maintenir sa motivation;
- démarche de **groupe** qui permet au professeur d'évaluer la progression de chaque élève au sein du groupe et à chaque élève de saisir le sens, l'importance et la portée de toutes les interactions.

Des exercices pédagogiques – classes ouvertes et représentations publiques – clôturent chacune des étapes d'apprentissage. Ils stimulent, valorisent, accentuent la confiance en soi, développent l'esprit d'équipe et font « grandir » théâtralement et humainement.

## personnel enseignant

Des **artistes professionnels** – comédiennes, comédiens, chanteurs, chorégraphes –, formés dans des écoles réputées et qui ont une vaste expérience tant artistique que pédagogique, assurent la formation inhérente à chacun des volets de l'apprentissage théâtral.

**Sabrina Bisson**  
Photo Michel Hamel

## frais de scolarité

Les organismes qui assurent la formation dans les diverses disciplines intégrées au programme SPORT-ARTS-ÉTUDES ne bénéficient pas de supports financiers gouvernementaux. D'où les frais de scolarité reliés aux formations artistiques ou sportives.

Ceux reliés à la discipline THÉÂTRE se partagent comme suit :

• <b>frais d'inscription</b> (audition)	<b>30 \$</b>
• <b>frais d'inscription annuels</b>	<b>225 \$</b>
• <b>frais annuels</b> (formation artistique)	<b>2 475 \$</b>
• <b>frais annuels</b> , (matériel didactique)	<b>200 \$</b>

**Les frais d'inscription (30 \$, audition) sont payables lors de la demande d'analyse de dossier.**

**Les frais annuels d'inscription (225 \$) sont payables au 1<sup>er</sup> juin de chaque année** et non remboursables.

**Les frais annuel de matériel didactique (200 \$) sont payables au 1<sup>er</sup> août de chaque année** de formation.

**Les frais annuels de formation artistique sont payables en neuf (9) versements égaux (275 \$) par chèques postdatés au 1<sup>er</sup> de chaque mois, de septembre à mai inclusivement.**

**Les frais de scolarité ne sont remboursables qu'en cas de renvoi de l'élève par l'école Cardinal-Roy.** Pour ce cas majeur, le remboursement s'effectue comme suit : **La Maison Jaune conserve 10 % du coût total des frais de scolarité et la somme représentée par le total de la formation reçue** (calcul à partir de la date de réception de l'avis écrit d'abandon). Délai de trente (30) jours pour remboursement.

**La formation académique – école Cardinal-Roy – n'est assujettie à aucun frais de scolarité.**